

2014 : « La formation aux écrits professionnels : des écrits en situation de travail aux dispositifs de formation », *Le discours et la langue*, tome 5-2

Isabelle Laborde-Milaa, Sylvie Plane, Fanny Rinck, Frédérique Sitri (dir.)

Introduction

Cette publication est issue d'une journée d'études organisée le 13 avril 2012 à l'IUFM de Paris par des enseignantes-chercheuses impliquées dans des masters formant aux écrits professionnels¹. Aux contributions des participants sont venues s'ajouter celles d'autres chercheurs d'horizons théoriques et géographiques divers, dont l'apport nous a semblé susceptible d'enrichir et de prolonger la réflexion initiée lors de cette journée. Le présent numéro vient après d'autres travaux qui ont compté dans l'élaboration de notre réflexion et du cadre de cette journée d'études et que nous souhaitons évoquer. Les références citées, titres de publications² ou équipes s'intéressant au champ des écrits professionnels, ne visent pas à l'exhaustivité et ne le pourraient pas, mais ont constitué des jalons suffisamment importants pour se voir rappelées.

Si l'on remonte dans le temps, on citera d'abord Michel Dabène, entre autres pour son ouvrage *L'adulte et l'écriture : contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle*, et son article « La notion d'écrit ou le continuum scriptural ». De même, plusieurs ouvrages en didactique témoignant d'angles variés ont contribué de manière significative à l'élaboration de la réflexion sur les écrits professionnels – en voici les titres, significatifs en eux-mêmes : *Enseigner et apprendre à écrire* (1996/2000) ; *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : bricolage ou rénovation ?* (1998) ; *La maîtrise du français. Du niveau secondaire au niveau supérieur* (2000) ; *Enseigner une langue à des fins professionnelles* (2008).

Du côté des revues³, citons quelques livraisons marquantes telles celles d'*Education permanente* qui, axée sur la formation permanente dans les années 1970, a étendu son champ de réflexion à toutes les modalités de relations entre formation et monde du travail, suivant en cela la montée en puissance de la « professionnalisation ». *Etudes de communication* a, quant à elle, proposé tôt trois numéros autour de « Pratiques d'écriture et champs professionnels » entre 1992 et 1995.

L'association DFLM (désormais AIRDF)⁴, créée en 1986, a aussi investi ce champ, à la faveur de certains de ses colloques organisés tous les trois ans – et tous publiés. Enfin, nous sommes redevables à plusieurs équipes de recherche qui, à travers leurs publications, colloques et chantiers collectifs, ont mis en contact des chercheurs, ont tissé des réseaux dans la francophonie, ont impulsé des travaux et des partages de connaissances dans ce champ spécifique : Lidilem (Grenoble 3), Théodile-Cirel (Lille 3), Diltec (Paris 3).

Se situant dans le cadre de réflexion ouvert par ces travaux et constatant l'abondance des formations universitaires consacrées à la rédaction ou à la communication professionnelle, les coordinatrices de cette publication ont donc voulu interroger les référents théoriques sous-jacents à ces formations - littéracie, linguistique textuelle et analyse de discours, didactique, sociolinguistique et anthropologie (langage et travail, question de la norme et de la variation) - et leurs modes d'appropriation.

¹ Master 2 Ecrivore (Ecriture, Formation, Remédiation), Université Paris Ouest Nanterre ; Master 2 Métiers de la rédaction-traduction, Université Paris Est Créteil ; Master Enseignement Éducation Médiation, IUFM de Paris, Université Paris Sorbonne.

² Les titres cités figurent intégralement dans la bibliographie en fin d'introduction.

³ Nous ne citerons pas à nouveau celles qui sont déjà présentes dans cette introduction.

⁴ Didactique du Français Langue Maternelle, puis Association Internationale pour la Recherche en Didactique du Français

La montée en puissance des formations aux écrits professionnels a sans nul doute pour origine des facteurs divers, parmi lesquels l'exigence de « professionnalisation » de l'université, mais également une demande sociale manifeste liée à la prise de conscience, relativement récente, des difficultés spécifiques d'adultes « lettrés » avec l'écrit. En effet, si dès 1997 Benoit Hess attirait l'attention sur l'illettrisme d'adultes engagés dans la vie active, des enquêtes plus récentes, et en particulier au Canada celle de l'OCDE en 2005, en France celle de France Guérin-Pace, publiée en 2009, ont montré qu'un nombre important d'adultes ont réussi à franchir toutes les étapes d'un cursus scolaire et universitaire ordinaire et à s'intégrer professionnellement sans pour autant parvenir à surmonter leurs difficultés face à l'écrit. Or ces difficultés ne concernent pas seulement l'orthographe, selon une vision limitée et répandue dans l'opinion publique, mais touchent tous les niveaux du texte, et principalement ses aspects énonciatifs, discursifs et pragmatiques. Ce dernier type de questionnement s'inscrit, du point de vue théorique, dans le champ de la littéracie, balisé depuis bien longtemps dans le domaine anglo-saxon.

La notion de littéracie permet en effet précisément de dépasser la vision qui prévalait traditionnellement, selon laquelle il était possible de distinguer le savoir lire et écrire de l'illettrisme (Barré-de Miniac, 2004 ; Wagner *et al.*, 1999). Elle désigne la diversité des pratiques de lecture et d'écriture, les envisage comme des acquisitions tout au long de la vie, et pointe leurs enjeux dans les dites « sociétés de la connaissance » (Street, 1984). Elle conçoit ainsi les pratiques littéraciques en termes d'univers culturels non réductibles à un partage ethnique (selon l'acception commune du terme de culture), social ou générationnel.

Dans le champ foisonnant des recherches sur les littéracies universitaires, la mission de l'université dans le développement des compétences littéraciques a d'abord été envisagée comme une exigence pour la réussite des études. Aujourd'hui on interroge de plus en plus, et cette publication en témoigne, la façon dont les cursus universitaires sont en prise avec le monde professionnel, pour la formation des chercheurs, pour répondre à la demande de « rédacteurs professionnels » mais aussi de professionnels qualifiés, confrontés à l'écrit quel que soit leur secteur d'activité.

La mise en place des formations s'appuie sur une analyse des genres professionnels, dans une démarche familière à l'analyse de discours et à la linguistique textuelle tout autant qu'à la didactique (voir entre autres *Langage et société* 87, 1999 ; *Langages* 153, 2004 ; *Pratiques* 153-154, 2013 ; *Le Français aujourd'hui* 159, 2007) : identifier et distinguer des genres, mettre en évidence des spécificités linguistiques et sémiotiques propres à un genre, mettre en relation ces propriétés avec la visée pragmatique du genre. Cependant la question du transfert de la description à la mise en pratique par des scripteurs novices, question cruciale en didactique, reste entière : c'est celle des dispositifs les mieux à même de favoriser l'appropriation des caractéristiques propres aux différents écrits professionnels par les étudiants sans pour autant conduire à la simple reproduction de « modèles » normatifs. On interrogera alors la dimension de l'écrit en lien avec les savoirs (écrire pour apprendre, penser à travers l'écrit), et de l'écrit en lien avec le sujet (expression de soi, identités professionnelles, voire émancipation du citoyen, chez ceux qui se réclament de J. Dewey (1916) notamment).

Par ailleurs les genres professionnels, comme tous les genres et peut-être davantage étant donné leur dimension intrinsèquement performative et actionnelle, ne peuvent être dissociés des situations de travail dans lesquels ils sont produits et circulent. La réflexion et les travaux menés depuis vingt ans par les chercheurs réunis au sein du réseau *Langage et Travail* (voir par exemple Borzeix A. & Fraenkel B. 2001, *Langage et société* 125, 2008), au carrefour de la sociolinguistique, de l'anthropologie et de l'ergonomie, fournissent des outils théoriques et méthodologiques permettant de recueillir et d'analyser les écrits professionnels sans les couper de l'activité de travail dans laquelle ils s'inscrivent, fournissant ainsi des indications précieuses pour une formation.

Enfin toute formation à l'écrit se trouve confrontée à la question de la norme, des normes et des variations (Bertrand O. & Schaffner I. 2009 ; *Etudes de communication* 34, 2010), question centrale en didactique de la langue, maternelle ou étrangère, et qui constitue le coeur de la réflexion sociolinguistique. De même, dans le champ des littéracies avancées, on sera conduit à s'interroger sur les normes et la ou les cultures de l'écrit, dont les mutations à l'ère du numérique montrent les limites d'une vision axée sur les acquisitions finales. Les descriptions linguistiques peuvent alors présenter un intérêt didactique et servir de cadre de référence pour accompagner les apprenants, à condition de s'orienter vers des modèles de description linguistique pertinents pour la didactique.

Le volume est divisé en trois parties qui abordent différents aspects des questionnements soulevés ci-dessus.

La première partie est centrée sur les écrits professionnels, dont des caractéristiques précises (terminologie) ou des cas particuliers (textes procéduraux) sont étudiés, après un article introductif de Josiane Boutet qui s'intéresse aux écrits professionnels, et de façon plus large au langage en situation professionnelle, en tant qu'ils constituent ce qu'elle appelle « la part langagière du travail ». Cette expression signale le parti-pris méthodologique et théorique d'étudier le langage produit en situation de travail comme une des composantes de cette situation, et non comme un objet qu'on pourrait interpréter isolément de son contexte. L'approche ethnographique dont cet article rend compte, en s'appuyant sur les enquêtes initiées par le réseau *Langage et Travail* et inspirées par Marcel Cohen, a en effet permis de mettre au jour certaines particularités des pratiques langagières en situation de travail. Tout d'abord leur finalité, puisque les productions verbales sont orientées vers l'action. Mais aussi leur extrême complexité, avec des situations imbriquant différentes sources langagières et exigeant le recours à des modalités sémiotiques multiples. Ces différentes caractéristiques sont illustrées par des analyses portant sur des situations impliquant une catégorie d'acteurs que J. Boutet appelle les « travailleurs du langage » et se prolonge par une réflexion sur la littéracie au travail, dont les spécificités linguistiques et communicationnelles sont étudiées à partir d'exemples très divers.

L'article de Dardo De Vecchi aborde la question linguistique dans le monde professionnel sous l'angle de la terminologie. L'auteur souligne que la manière selon laquelle les concepts sont formalisés est importante pour le bon fonctionnement d'une organisation, en interne comme en externe, et que les difficultés interprétatives selon les acteurs ou les langues sont préjudiciables à ce bon fonctionnement ; il interroge ainsi la dynamique linguistique en lien avec la dynamique des savoirs. Le « parler d'entreprise » est abordé sous trois angles, celui du domaine où les termes sont utilisés, celui des situations multilingues auxquelles les termes peuvent être confrontés et celui de leur place dans un seul système linguistique. L'article permet ainsi de resituer la question des écrits professionnels dans la problématique plus large du langage au travail, et de mettre l'accent sur la problématique multilingue aujourd'hui centrale dans les organisations.

Laurent Heurley ainsi que Sabine Pétilion et Franck Ganier consacrent, quant à eux, leurs articles aux documents procéduraux dont ils proposent une approche relevant de la psychologie cognitive ou faisant appel largement à celle-ci.

Plus précisément, l'article de L. Heurley, résolument situé dans le champ de la psychologie, constitue une mise au point de la notion de texte ou document procédural. Pour cela, l'article prend comme point d'appui une définition de la notion de procédure, ce qui lui permet de justifier les dénominations de « texte procédural » et de « document procédural », face aux autres dénominations très diverses circulant à propos de ces objets langagiers, et d'en proposer une définition claire. Celle-ci met en évidence un certain nombre de caractéristiques qui ont été dégagées par des travaux dont L. Heurley fait une revue portant sur une période d'une quarantaine d'années. Il montre également que

les recherches se sont désormais focalisées sur la production de textes procéduraux et que celles-ci peuvent être regroupées en différentes familles en fonction de leurs finalités et de leurs principes.

L'article de S. Pétilion et F. Ganier prolonge et illustre en quelque sorte l'article de L. Heurley. Il porte en effet sur l'analyse d'un texte procédural particulier, le mode d'emploi d'un programmeur, dont il examine quatre versions différentes. La méthode proposée conjugue deux approches, l'une relevant de la psychologie cognitive, l'autre de la linguistique. L'analyse comparative des notices ainsi menée met en évidence des dysfonctionnements pragmatiques et repère les éléments du substrat linguistique qui en sont la cause. Cette analyse se prolonge par une mise au point sur l'écriture de documents procéduraux débouchant sur des préconisations pour la formation à l'écriture de documents de ce type.

Dans la deuxième partie, des chercheurs engagés dans une formation à l'écrit et se situant dans des cadres théoriques divers (anthropologie, didactique du français, analyse des genres) s'interrogent sur les méthodes, les enjeux et les difficultés d'une telle formation.

Marie-Hélène Lachaud inscrit sa démarche de formation dans la lignée des travaux du réseau Langage et Travail, et en particulier ceux de J. Boutet et Béatrice Fraenkel : dans le cadre de la mise en place d'une formation à l'écrit pour des salariés peu qualifiés du secteur de la propreté, elle propose une approche de type anthropologique permettant de repérer les traces de littéracie en contexte professionnel, en lien avec les compétences techniques des salariés. Elle examine ainsi d'une part le rapport différencié de ces derniers aux différents types d'écrits présents sur le lieu de travail et d'autre part les « astuces et tours de main », manifestations de compétences empiriques ignorées ou clandestines qui émergent par l'observation des gestes et des déplacements des employés ou au cours d'entretiens avec eux. La thèse défendue par l'auteur est que la formation doit s'appuyer sur ces compétences, telles qu'elles se manifestent en particulier à l'oral, pour faciliter l'entrée dans l'écrit.

A travers l'analyse des pratiques scripturales en formation dans quatre secteurs de la santé (des ambulanciers aux infirmières), Maryvette Balcou-Debussche montre comment se construisent des positionnements socioprofessionnels différenciés et hiérarchisés. Que ce soit dans les pratiques d'écriture lors des épreuves de recrutement, dans la présence (ou non) dans la formation d'un mémoire professionnel et dans l'importance qui lui est accordée, dans les écrits produits à partir des cours ou dans les tâches d'écriture demandées, elle met en évidence différents types de rapports à l'écrit et à l'écriture qui inscrivent les apprenants dans une logique de l'action ou dans une logique de l'acteur, en cohérence forte avec la nature des tâches qui les attend dans le monde professionnel.

Anne-Catherine Oudart, quant à elle, s'intéresse à un genre particulier, la réponse à une lettre de réclamation dans le cadre de la vente par correspondance, pour interroger plus largement le réseau de normes qui président en général à l'apprentissage des écrits fonctionnels – et interroger, par là même, les stratégies de formation. L'auteure commence par une synthèse très critique des préconisations formulées par les manuels d'expression écrite : les conceptions de la langue et des interactions langagières qui s'y font jour demeurent à la fois technicistes, curieusement impressionnistes, figées dans une norme du bien écrire obsolète et décontextualisée, et cela à travers des injonctions simplistes et non justifiées qui font l'impasse sur les dimensions pragmatiques propres à la communication au travail, notamment dans les activités de service. La réponse à une lettre de réclamation demande des compétences scripturales bien plus complexes, non exemptes de tensions fortes qui impliquent le professionnel et que ne permettent pas de résoudre les modèles discursifs enfermants fournis par les organisations et leurs formations. C'est à une véritable analyse de la tâche et de son objet, des processus d'écriture-révision, des postures du scripteur qu'appelle *in fine* A.-C. Oudart, s'appuyant sur des situations didactiques efficaces.

L'article de Jean-Marc Mangiante fait le point sur la formation aux écrits professionnels dans le cadre du « FOU » ou « Français sur Objectif Universitaire ». Ce domaine relève de la formation aux langues étrangères et plus spécifiquement du « Français sur Objectif Spécifique », qui vise un public identifié et réuni autour d'un objectif commun. L'auteur s'interroge sur une typologie des productions écrites universitaires exigées des étudiants, puis sur un référentiel transversal des compétences écrites requises. Il se centre alors sur les simulations et études de cas avec productions écrites qui sont au cœur de la formation aux écrits professionnels en FOU, et il propose pour finir une synthèse des applications didactiques permettant d'aborder les caractéristiques de l'écrit professionnel dans un cours de FOU. La place et le traitement des textes professionnels dans les programmes de formation linguistique des étudiants étrangers représentent une source de réflexions et de propositions qui méritent d'être mises à profit y compris dans la formation en langue maternelle.

L'article de Florence Mourlhon-Dallies constitue une synthèse précieuse des obstacles à l'enseignement des écrits professionnels, que ce soit en FLE, en FLS ou en FLM. Ces obstacles sont de deux ordres, systémiques et épistémologiques. Les premiers tiennent aux difficultés de la prise en compte des situations professionnelles dans une situation d'enseignement-apprentissage, qui va de l'accessibilité même aux écrits professionnels aux problèmes soulevés par une évaluation individuelle d'écrits, souvent produits de façon collaborative en situation professionnelle. Le second type d'obstacle tient à la difficile prise en compte de la pluricontextualisation des écrits professionnels, qui appartiennent à des circuits de lecture et d'usage différents, avec des portées temporelles et spatiales différentes, et dont les destinataires peuvent être variables. La formation demande donc d'entraîner les apprenants à l'observation des circuits empruntés par ces écrits, dans un aller-retour entre terrain professionnel et salle de classe.

Un troisième ensemble de contributions, enfin, présente des dispositifs de formation mis en place dans des secteurs divers : les auteurs en explicitent les objectifs, les principes théoriques sous-jacents, et éventuellement interrogent leur capacité à permettre le développement chez les étudiants des compétences rédactionnelles exigées par leurs futures situations professionnelles.

David Russell et David Fisher présentent un dispositif original qui répond d'une certaine manière à certaines des apories soulevées par F. Mourlhon-Dallies dans son article. Se réclamant d'une conception des genres professionnels comme « action sociale » (Bakhtine, Clot et Faïta), articulés en « systèmes » (ou « écologies »), ils prennent acte du caractère irréductible des divergences entre l'acte d'écrire en contexte professionnel et l'acte d'écrire en contexte de formation. Face à cela, ils présentent un dispositif didactique de simulation en ligne d'une entreprise professionnelle, permettant de représenter une écologie des genres professionnels en prenant en compte les dimensions chronotopiques du travail professionnel et des genres professionnels. Même si l'évaluation du dispositif reste à parfaire, il semble de nature à permettre aux étudiants de passer du monde de la formation au monde professionnel.

L'article de Carole Glorieux porte sur les écrits universitaires et leur renouvellement face aux exigences de la professionnalisation des étudiants. L'auteur s'intéresse en effet au genre du « mémoire d'application » dans la filière information-communication. Les étudiants doivent choisir entre un mémoire dit académique, traditionnel, et ce « mémoire d'application » qui existe depuis près de vingt ans, mais reste méconnu, peu décrit et jugé peu légitime ; alors qu'il implique une dimension professionnelle, supposément en phase avec les préoccupations des étudiants, ceux-ci lui préfèrent le mémoire traditionnel. L'étude vise à interroger les attentes liées à ce genre et les représentations que s'en font enseignants et étudiants, à partir d'une analyse du guide méthodologique consacré à ce genre, d'entretiens menés avec les enseignants et de questionnaires adressés aux étudiants au début de leur année de formation, au moment où ils ont à choisir le type de mémoire qu'ils vont réaliser. Les

difficultés posées par ce genre en émergence appellent un accompagnement didactique et l'auteur propose en ce sens un outil qui favorise la réflexion des étudiants sur ce qu'est un mémoire.

France Merhan consacre son article à un genre particulier, le portfolio, qui prend place dans un dispositif d'alternance destiné à de futurs formateurs d'adultes. Cet écrit, qui vise le « développement professionnel », est conçu comme un instrument contribuant à la construction de l'identité professionnelle. L'auteure analyse ainsi dans une première étape les opérations complexes de conceptualisation et formalisation demandées par la mise en mots de l'expérience dans le contexte spécifique de l'alternance. L'examen des portfolios, tels qu'ils sont cadrés à l'université de Genève, constitue l'étape suivante : à partir d'indicateurs énonciatifs et discursifs, F. Merhan montre que l'écriture semble favoriser chez les étudiants une posture épistémologique critique. Les textes témoignent en effet des tensions – entre objectivation et subjectivation, entre leurs représentations prises à des stades différents, etc. – qui leur permettent, au sein des difficultés actionnelles et scripturaires, une réappropriation des savoirs théoriques pour penser l'articulation entre formation et travail et y construire leur identité. L'auteure termine en ouvrant des pistes d'accompagnement à l'écriture autour de la notion centrale d'activité.

Pour clore cette troisième partie consacrée aux dispositifs de formation, Abdelkarim Zaid présente l'analyse d'une formation d'ingénieurs en alternance sur trois ans, faisant ainsi écho à la contribution de D. Russell. La notion centrale est celle de la temporalité attachée aux différents lieux sociaux, avec l'hypothèse suivante : les rapports d'alternance produits par les apprentis ingénieurs permettent d'appréhender la temporalité propre à l'alternance, temporalité composée de multiples strates qui structurent ces écrits. Loin d'une temporalité objective qui se laisserait penser-classer linéairement, il s'agit de cerner la reconstruction effectuée par les scripteurs dans leurs rapports aux tâches, aux savoirs et savoir-faire, à leurs rôles, aux autres acteurs, en tenant compte, en outre, de l'évolution du genre « rapport d'alternance » requise sur les trois ans. S'appuyant sur un corpus de 27 écrits, l'auteur recourt à une méthodologie lexicométrique, propre à dégager des dynamiques discursives et des nœuds de tension. Il s'avère que ces rapports manifestent l'élaboration d'une identité à la fois personnelle et professionnelle, directement déterminée par la manière dont les apprentis ont perçu et se sont approprié la temporalité complexe de l'alternance dans le trajet individuel qu'ils revendiquent.

La journée d'études d'avril 2012 s'étant terminée par une table ronde sur les formations universitaires aux écrits professionnels, il nous a paru intéressant de proposer ici la synthèse des contributions des participants.

Enfin, Céline Beaudet, à la demande des coordonnatrices du numéro, conclut l'ouvrage par une postface dans laquelle elle s'exprime en toute liberté en soulignant ce qui lui paraît particulièrement notable dans les articles composant la livraison. Sa contribution est d'autant plus intéressante qu'elle provient d'une chercheuse exerçant dans un contexte universitaire assez différent de celui des autres contributeurs - elle est responsable d'un master de rédactologie à l'université de Sherbrooke (Québec). Sa postface lui donne l'occasion non seulement de fournir un point de vue, mais aussi d'apporter un complément fort précieux à ce numéro, sous la forme de la distinction entre rédacteur fonctionnel et rédacteur professionnel, qui constitue un élément organisateur important pour bâtir des formations à l'écriture professionnelle.

Nous tenons, avant d'ouvrir sur le corps du numéro, à remercier les collègues qui ont donné de leur temps et de leur expertise pour relire les articles de cette livraison et ont ainsi contribué à la réalisation de l'ensemble : Françoise Boch (Université Grenoble 3), Odile Challe (Université Paris Dauphine), Pierre Delcambre (Université Lille 3), Nathalie Denizot (Université de Cergy Pontoise), Rozenn Guibert (CNAM Paris), Emilie Née (Université Paris Est Créteil), Gérard Petit (Université Paris Ouest

Nanterre La Défense), Marie-Christine Pollet (Université Libre de Bruxelles), Véronique Rey (IUFM et Université d'Aix-Marseille).

Références bibliographiques

Apprentissages et réussite. Premiers résultats de l'enquête sur la littératie et les compétences des adultes, Paris, Éditions de l'OCDE, 2005.

Bertrand, Olivier & Schaffner, Isabelle (eds) (2009) : *Quel français enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement / apprentissage*, Palaiseau, Les Éditions de l'École Polytechnique, Diffusion Ellipses.

Borzeix Anni & Fraenkel Béatrice (eds) (2001) : *Langage et travail. Communication, cognition et action*, Paris, Editions du CNRS.

Dabène, Michel (1987) : *L'adulte et l'écriture : contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1987.

Dabène, Michel (1991) : « La notion d'écrit ou le continuum scriptural », *Le Français aujourd'hui* 93 : 25-35.

Defays, Jean-Marc, Maréchal, Marielle, Mélon, Solange (eds) (2000) : *La maîtrise du français. Du niveau secondaire au niveau supérieur*, Bruxelles, De Boeck-Université.

Fintz, Claude (1998) : *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : bricolage ou rénovation ?*, Paris, L'Harmattan.

Hess, Benoit (1997) : *L'entreprise face à l'illettrisme. Les enjeux de la formation*, Paris, Anthropos.

Guérin-Pace, France (2009) : « Illettrisme et parcours individuels », *Économie et statistiques* 424-425 : 49-62.

Mourlhon-Dallies, Florence (2008) : *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Editions Didier.

Reuter, Yves (1996/2000) : *Enseigner et apprendre à écrire*, Paris, ESF.

Education permanente 120, 1994, Écriture, travail, formation ; 162, 2005, La (re)présentation de soi ; 188, 2011, Formation et professionnalisation.

Etudes de communication 34, 2010, Normes et écriture de l'organisation.

Le Français aujourd'hui 93, 1991, Concevoir-écrire.

Le Français aujourd'hui 159, 2007, Les genres : corpus, usages, pratiques.

Langage et Société 125, 2008, Le risque du langage en situation de travail.

Langage et société 87, 1999, Types, modes et genres de discours.

Langages 153, 2004, Les genres de la parole.

Pratiques 153-154, 2013, Littéracies universitaires : nouvelles perspectives.